

Sénégal élections législatives : Guerre des chiffres et bataille de l'opinion...en attendant les résultats officiels

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 03 AOÛT 2022

1152

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Affaire Paramount

Le Sénégal à

un tournant de son histoire



**Examen de BT1 et BT2 filière agropastorale :
Le ministre de l'Éducation prône l'excellence !**



**Crise franco malienne : Le parti BRDM fasokadio
fustige les propos d'Emanuel Macron et l'exhorte à
présenter ses excuses aux peuples Maliens.**



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

02 août
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

831

Nouveaux cas confirmés

02

Nouveaux guéris

00

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

562 743 Vaccinations incomplètes

1 487 187 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

31 230

Guéris

30 398

Décès

739

dont 18 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.13



P.17



P.27



/ Une /

Élections Législatives de 2022 : Le Sénégal à un tournant de son histoire

P.5

/ Brèves /

Aéroport Bamako-Sénou : Sahel aviation services sommé de cesser ses activités d'accueil et d'hébergement avec effet immédiat
 Carnet d'audience : Le nouveau bureau de l'ASSSEP chez le dg de la CANAM
 Le premier ministre à l'association Tabital Pulaku : L'état malien contre l'amalgame et la stigmatisation
 Coopération militaire Niger France : Le nouveau commandant de barkhane reçu par le président Bazoum
 Rédaction de la nouvelle constitution : Tenue des phases régionales de l'écoute de la CRNC
 Crise franco malienne : Le parti BRDM fasokadio fustige les propos d'Emanuel Macron et l'exhorte à présenter ses excuses aux peuples Maliens.
 COMMUNIQUÉ de Mamadou Igor Diarra, Ancien Ministre

P.12

P.12

P.13

P.13

P.14

P.14

P.15

/ Actualité /

Service militaire obligatoire : La cohorte des nouveaux fonctionnaires
 Défense : Conakry et Bamako en sécurité rapprochée
 Examen de BT1 et BT2 filière agropastorale : Le ministre de l'Éducation prône l'excellence !
 Mission de paix au Mali : Pour ATIR, la Minusma pêche par sa composition
 Observatoire national des risques professionnels : Kayes donne le top départ du processus de mise en place

P.17

P.18

P.19

P.20

P.22

/ Politique /

Choguel à la rencontre de haut niveau sur l'APR : "...il ne saurait exister de questions qui ne puissent faire l'objet de compromis entre nous "
 Des organisations de la société civile interpellent les autorités : « Les retards pris dans la mise en place de l'AIGE pourraient impacter négativement sur le respect des délais de la transition »

P.25

P.27

/ Culture & société /

Histoire du terroir : Qui était Wa Kamissoko ?
 Et « Wadjan » devint « Mandjou »

P.28

P.29

/ International /

Sénégal élections législatives : Guerre des chiffres et bataille de l'opinion...en attendant les résultats officiels
 1er semestre de l'exercice 2022 : Ecobank Côte d'Ivoire présente un rapport d'activités positif

P.30

P.31

/ Sport /

La raie blonde dans mes cheveux ? » : Sadio Mané révèle enfin l'histoire derrière sa coiffure

P.32

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :**
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



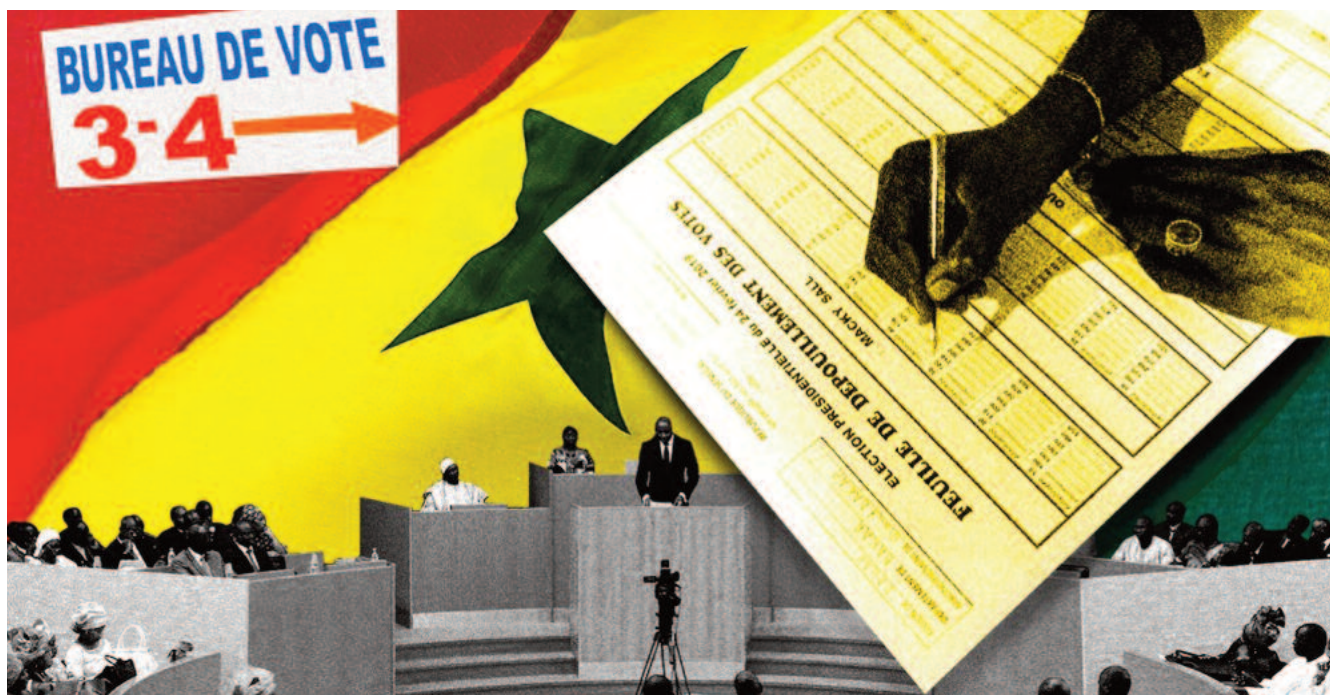
80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



Élections Législatives de 2022 | Le Sénégal à un tournant de son histoire

Ce dimanche 31 juillet, jour d'élection législative au Sénégal les bureaux de vote ont été ouverts à 8h pour l'essentiel des centres dédiés dans l'ensemble du territoire national. Le scrutin s'est déroulé sans heurt, sous la pluie dans certaines régions comme au Sénégal Oriental dans les régions de Tamba, Kédougou, mais aussi au Nord à Kanel notamment et dans le Sud à Ziguinchor, Bignona et Oussouye entre autres.

En ce lundi, jour d'après, après compilation de quelques résultats, des tendances se dessinent au fur et à mesure, et les deux camps crient victoire, ce qui augurent des contentieux post électoraux, presque comme d'habitude, est-on tenté de dire.

Dimanche 31 Juillet 2022, après une période houleuse de précampagne, puis une campagne électorale des grandes foules et d'ambiance, place fut faite au scrutin, pour élire les 165 députés de la 14^{ème} législature, qui auront la lourde tâche du contrôle gouvernemental et de l'initiative des lois. La première grande remarque a trait au très faible taux de participation des électeurs qui

offre un contraste avec les foules immenses que les caravanes des coalitions de parti drainaient lors de leurs déplacements. Malgré les enjeux énormes de ces joutes, campés par les deux camps, le débat contradictoire qu'il a suscité et la violence charriée. On s'interrogera encore longtemps sur la défection des électeurs à l'occasion de ces élections, que ne suffit pas à justifier les intempéries (pluie) où la

crainte de la violence. C'est oublier que bien de partis en coalition dans ces joutes sont des partis qui, s'ils ont eu quelques voix, non pas pour autant une masse critique de militants. L'un dans l'autre, les résultats provisoires qui ont commencé à tomber vers la fin de la journée dessinent quelques tendances irréfutables, qui, sauf renversement de situation, apporteront de très grands bouleversements au niveau de l'institution parlementaire.

Ainsi, la coalition Yééwi Askanwi a non seulement confirmé ses bons résultats lors des locales de janvier en remportant les grandes villes comme Dakar, Ziguinchor, Guédiawaye, Thiès, Bignona entre autres, mais en a gagné d'autres pour ces législatives. C'est le cas de Saint Louis où le ministre Mansour Faye, par ailleurs beau-frère du président a été laminé, à Sédhiou où le ministre Abdoulaye Diop est passé à la trappe, Louga où les ministres Moustapha Diop, Mamour Diallo l'ancien DG des Cadastres ont été battus. Idem pour le département de Pikine grosse bourgade de la banlieue. Bambey et Mbacké n'ont pas résisté à cette dynamique.

Mieux, le monde rural qui a toujours été la chasse gardée du pouvoir en place, a vu certaines localités basculer, même si c'est de manière résiduelle.

Cette progression naturellement ne fait pas l'affaire du pouvoir du président Maky Sall, et dès le début de la proclamation des résultats provisoires, la tête de liste de BBY, l'ancienne



Première ministre Aminata Touré a tenu une conférence de presse à...minuit. Elle a profité de cette tribune pour contester les chiffres de la presse et de l'opposition pour réclamer 30 départements gagnés par sa coalition et une victoire de son camp. Avec cette maladresse qui a consisté à dire « **Je vous lis les résultats validés par le chef de l'état** ». Comme si celui-ci est compétent pour valider ou invalider les résultats des élections. C'est pourquoi on est fondé à craindre de nombreux recours en contentieux et des difficultés à la proclamation des résultats officiels par l'instance habilitée. On va assurément vers une assemblée hétéroclite, où le jeu des alliances déterminera la configuration et les rapports de force. Cependant il faudra dépasser avec fair play, patriotisme et surtout justice, le stade des contentieux post électoraux.

■ Samba Moussa LY



■ Actu Burkina



Les 4e édition des retrouvailles de la promotion 2006-2010 des Lettres modernes de l'Université Joseph Ki Zerbo (Ex-Université de Ouagadougou) a eu lieu, le 30 juillet 2022 à Ouagadougou. A l'occasion, des attestions de reconnaissance ont été décernées à 3 de leurs enseignants, à savoir, Dr Donat Hien, Dr Lamoussa Tiao et Dr Honorine Saré. Les membres de la promotion 2006-2010 de Lettres modernes de l'Université Joseph Ki-Zerbo, se sont retrouvés, pour la 4e fois, le 30 juillet 2022 à Ouagadougou pour réchauffer les liens de camaraderie et de fraternité....



■ Daouda Bakary Kone



(CROISSANCE AFRIQUE)-La CORIS Bank Mali, filiale de la holding du Groupe CORIS basé à Ouagadougou (Burkina-Faso) a ouvert ses portes à Bamako le 1er Aout 2014, dont elle a procédé au lancement officiel de ses activités, le jeudi 3 octobre 2014, à l'Hôtel Radisson Blu, vient de célébrer le mardi 02 Aout 2022 sa huitième Bougie à Bamako (Mali).



■ Issa Kaba



Abou Guitteye PDG de Africa Scène initiateur de Bama Art a reçu son attestation de remerciement pour sa contribution dans l'organisation du Salon des Médias du Mali.



■ www.camfoot.com



Très volubile sur le dossier au départ, la Fédération camerounaise de football n'a pas respecté le calendrier qu'elle s'est elle-même fixée dans le cadre du recrutement d'un nouvel équipementier. Les marques intéressées par le label Lion indomptable avaient jusqu'au 19 juillet 2022 pour soumettre leurs offres à la Fécafoot. Une Commission dédiée à l'étude desdites offres devaient ensuite transmettre les trois meilleures au Comité exécutif....



■ Nouhoum Togo



Des risques liés à l'article 155 de la nouvelle loi électorale. Sur mesure

Les risques liés à la candidature du président de la transition le Colonel Assimi GOÏTA

Démision du président de l'armée et de la présidence Conséquences :

- 1-Non tenu des élections pour un motif quelconque ;
- 2-invalidation de la candidature du président ;
- 3-Le Président du CNT Malick Diaw devient le président de la transition
- 4-Élection d'un nouveau président du CNT ce choix est très déterminant pour l'avenir du Mali.
- 5-En cas de vacance du pouvoir lié au départ du nouveau président de la transition (président du CNT)
- 6-Le nouveau président du CNT occupera le poste du président de la transition.

Si l'actuel 1er vice président du CNT Honorable Assarid Ag Imbar-

caoune devient le nouveau président du CNT , L'ADEMA occupera dans ce cas la présidence de la transition et c'est le retour de la vieille classe.

7-Candidature du président du CNT à l'élection présidentielle :
Il démissionne seulement de l'armée et non du CNT.

En conclusion la démission du président de la transition ouvre la voie à un boulevard de risques synonyme d'une nouvelle campagne présidentielle.

Pour minimiser ces risques il faut une nouvelle formule permettant au président de la transition de démissionner de l'armée et non de la présidence de la transition.

Cette partie de la loi électorale a créé plus de problèmes que de solutions.

Cap Mali+



NOUVELLE LOI ÉLECTORALE

Quelques risques liés à l'article 155

■ Seydou Traoré



Mr SISSOKO, WALAYE, VOUS AVEZ RAISON !
FÉLIX BOIGNY, DÉPUTÉ FRANÇAIS, PORTEUR DE LA LOI DE CRÉATION DE L'OCERS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE FRANÇAISE EN 1957.

VOILÀ LA LOI, À LA BASE DE LA RÉBELLION DU NORD, PLUS LA LETTRE ENVOYÉE LA MÊME ANNÉE PAR LE CADI DE TOMBOUCTOU QUI DEMANDE À DE GAULE DE SOUSTRAIRE LES BLANCS DU NORD À LA FUTURE DOMINATION DES NOIRS DANS UN MALI INDÉPENDANT.

CETTE LETTRE RACISTE EST RAPPELÉE DANS LA PLATE FORME DE CRÉATION DU MNLA. PLATE FORME DIFFUSÉE DANS LE MONDE ENTIER ! PERSONNE N'A EU REDIRE.

OUI, ADO EST LE DIGNE HÉRITIER DE FÉLIX BOIGNY, PUISQUE AUJOURD'HUI, IL EST DU CÔTÉ DE LA FRANCE POUR DIVISER LE MALI. VOUS AVEZ TELLEMENT RAISON, MR SISSOKO !



■ Malick Konate



#Penurie_CIN - #Mali : On mène ce combat, non pas pour nous mêmes, car j'ai ma carte Nina (même s'il y a une erreur glissée dessus).

J'ai un passeport en cours de validité ; j'ai mon extrait d'acte de naissance issu d'une autorité compétente. En un mot, mes pièces administratives sont au complet.

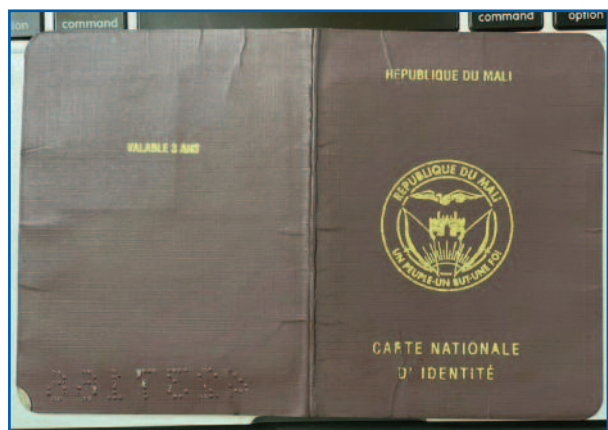
Toi, qui ne dispose pas de ces pièces, signe de citoyenneté et de patriotisme.

Toi qui s'assoit derrière ton écran chinois laissant des temps précieux à dénigrer ou insulter les autres. As-tu pensé à ces pièces ? Comptes-tu te mettre quand en règle ?

Regarde moi avec ses visages iko chô-tan macaroni-tan.

N.B : souvent il faut vacciner un peu , c'est à dire, choquer pour éduquer.

#Bèki_Takè #MonNouveauMali



■ Gogo Soumaoro



#Finifashion #didierawadi

Awadi est l'une des figures les plus remarquables du rap africain francophone. Lauréat du prix

RFI Musiques du Monde en 2003, il a derrière lui un parcours de pion-

nier et de défricheur au sein d'un genre musical qui est devenu, ces dernières années, le genre plébiscité par la jeunesse d'Afrique et du monde. Avec son groupe, Positive Black Soul, il a réalisé plusieurs albums distribués en Europe et aux États-Unis. À la fois artiste et entrepreneur, Didier Awadi est un excellent exemple de cette génération qui crée, entreprend et utilise à bon escient les possibilités technologiques du monde moderne aussi bien que les acquis culturels.

#Finifashion il y a dieu dedans
0022379034142
#MaliCulture
#madeinmali
#Finifashion



Finifashion

FIGARO DU MALI



L'État malien contre l'amalgame et la stigmatisation

Le Premier ministre, Chef du Gouvernement, Choquel Kokalla Maiga a reçu, ce lundi 1er août 2022, une délégation de l'Association Tabital Pulaku, à sa demande, conduite par son Président, l'ancien ministre M. Abou Sow.

La rencontre, seconde du genre, avait pour but d'attirer l'attention des plus Hautes Autorités sur l'amalgame et la stigmatisation dont leur communauté est victime.

M. Abou Sow a, au nom des membres de l'association Tabital Pulaku, condamné les récentes attaques perpétrées contre les Forces Armées Maliennes (FAMA). Il a présenté les condoléances aux familles de

toutes les victimes civiles et militaires et réitéré toute la solidarité de la communauté peulh à l'ensemble de la nation endeuillée par ces attaques barbares.

L'État doit poursuivre les efforts qu'il est en train de mener afin de mettre les FAMA à l'abri d'attaques similaires, a-t-il ajouté.

M. Abou Sow a rappelé l'attachement de la communauté Peulh à l'unité Nationale, à la cohésion sociale, au vivre ensemble, à la paix et aux valeurs de la République notamment la laïcité. Il a, en outre, fait part de l'engagement et de la disponibilité de sa communauté à contribuer à la recherche de solutions pour sortir de la crise que le pays traverse.

Toutefois, le Président de l'Association a également fait part au Chef du Gouvernement, des sérieuses et réelles craintes d'amalgame et de confusion, sciemment entretenues, par une minorité entre la communauté Peulh et les terroristes. Il a ensuite appelé à la vigilance des plus hautes autorités quant à l'impératif de faire cette distinction avant de procéder à l'interpellation d'innocents citoyens.

À l'entame de ses propos, le Chef du Gouvernement a affirmé que c'est un devoir pour le Gouvernement de recevoir les membres de l'association Tabital Pulaku, en ce moment précis où des membres de la communauté peulh traversent des difficultés et subissent une stigmatisation.

Le Premier ministre, Chef du gouvernement, a réaffirmé avec force que « tous les peuls ne sont pas des djihadistes et tous les djihadistes ne sont pas Peulhs. Votre communauté vit le même martyre que les autres communautés ont vécu ou vivent. Votre message est pris avec le plus grand sérieux. L'État sera à vos côtés contre l'amalgame et la stigmatisation », avant de promettre que leurs préoccupations seront transmises à qui de droit, c'est-à-dire au Président de la transition.

Rappelons que l'Association Tabital Pulaku avait été reçue en audience le 6 avril dernier par le Premier ministre, Chef du Gouvernement suite aux événements de Moura.

CCRP/Primature



Mali Actu



N. Ndoye, âgé de 33 ans et B. Faye, âgée de 49 ans, se sont connus sur Facebook. Après une discussion régulière, ils sympathisent et échangent leurs numéros de téléphone pour mieux communiquer sur WhatsApp. Puis, une relation amoureuse est née entre eux, relate Seneweb.



Modibo Simbo Keita



Le fait pour un enseignant d'avoir une liaison avec un ou une élève mineur ou mineure, c'est un crime. Chez nos anciens amis, si l'enseignant est une femme, elle devient... Première Dame. A chacun ses valeurs.

NIANG TV



Sofara : Diafar et Boubou Diallo seraient les chefs terroristes qui commandent la Katiba. Le premier est originaire de Balaguina et le second de Nia.

Kassoum Diané



Vous souhaitez faire vos premiers pas dans le cloud computing, choisissez la plateforme AWS, la plus complète, la plus évolutive et la plus adoptée dans le monde, fournie par le groupe américain Amazon, qui vous aide à une gestion optimale de vos entreprises et services. BuroCAD organise une formation gratuite de 2h à l'attention des professionnels du développement d'applications. Date : samedi 6 août 2022, à partir de 14 h TU, au siège à Djélibougou. Pour vous inscrire :

Découvrez le Cloud AWS & Déployez votre 1ère application en 2h00



N° Formation: AWS108
Lieu: BuroCAD - Djélibougou
Contact: brincad@burocad-mali.com
76 41 44 98 / 76 39 59 39

Dans cette formation, vous découvrirez les fondements du Cloud AWS. Vous apprendrez les bases des services comme EC2, RDS, Lambda et saurez comment les utiliser pour déployer votre toute première application web.

Pré-requis: connaissance d'au moins un langage de programmation

Services étudiés: AWS EC2, IAM, RDS, Lambda

Speaker:

Mouhamad Koreissi
3x certifié AWS
3x certifié GCP
[LinkedIn](#)

Nombre de places limité!

Prix: Gratuit
Durée: 2h

Bakaye Ibrahim Toure



DECLARATION DU GROUPEMENT DES IMPORTATEURS ET DES INDUSTRIELS DE PRODUCTION DE LA FARINE DE BLE

Situation du marché du sucre et de la farine de blé

Depuis quelques jours, nous observons une pression conjoncturelle sur les disponibilités de sucre et de farine de blé mises sur le marché intérieur consécutive à la physionomie du marché international.

Les industriels et les membres du groupement regrettent cette situation qui perturbe le marché local.

Toutefois, il est à noter que le marché ne connaît pas de rupture de stock.

Rapprovisionnement en cours du marché

Les industriels et les membres du groupement portent à la connaissance des autorités, des acteurs de la distribution et de l'ensemble des populations que les évacuations à partir des ports de transit sont en cours pour assurer un réapprovisionnement du marché.

Au niveau des industries, en raison de la fluctuation à la baisse du cours mondial du blé, les dispositions sont prises pour un accroissement significatif des quantités produites.

Les industriels et les membres du groupement réaffirment leur adhésion au principe de l'information préalable et de la concertation avant toute modification des prix de vente aux grossistes de toutes nos catégories de produits.

Fait à Bamako, le 02 Août 2022

Pour le Groupement des importateurs

Pour les Industriels

Modibo KEITA

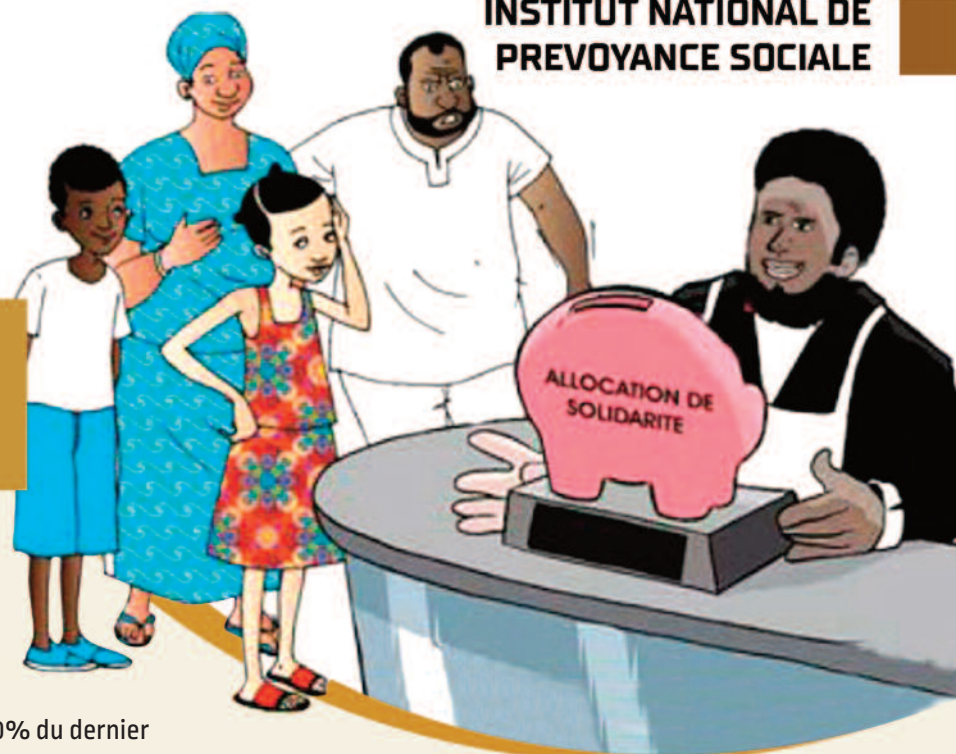
Adama KANTE

Daouda Bakary Kone



55 min •

Secteur Bancaire: Coris Bank International célèbre ses 8 ans d'existence au Mali



L'ALLOCATION DE SOLIDARITE

Conditions d'ouverture du droit :

- Être Agé de 53 ans au moins,
- Avoir accompli au moins 6 années d'activité salariée ayant donné lieu à cotisation,
- Ne pas disposer de ressources supérieures à 80% du dernier salaire perçu,
- Introduire la demande à l'INPS dans un délai de deux (2) ans à compter de la cessation d'activité.

Les pièces constitutives du dossier de la demande d'allocation de solidarité

Pièce à fournir	Responsable Autorité de délivrance	Responsable du remplissage
Demande d'Allocation de Solidarité	Sur imprimé officiel fourni par l'INPS	L'assuré
Certificat d'emploi et de salaires	Sur imprimé officiel fourni par l'INPS	Le dernier employeur. éventuellement rempli par les précédant sur des imprimés distincts lorsque l'assuré a fait mois de 8 ans chez le dernier employeur.
Certificats de travail	Tous les employeurs de l'assuré	Chaque employeur de l'assuré doit un fournir un certificat de travail
Justificatifs des rémunérations perçues	Employeur / Salarié	L'employeur (quelques bulletins de salaire)
Certificat de vie	Autorité municipale	Autorité municipale

Calcul de l'allocation de solidarité

L'allocation de solidarité est calculée sur la base de trois éléments prédéterminés:

- le salaire minimum interprofessionnel garanti multiplié par le coefficient 2;
- le taux d'annuité (TA) qui est fixé par la loi à 2%;
- la durée minimale d'assurance (DMA).

Le montant de l'allocation de solidarité (AS) s'obtient en appliquant la formule suivante :

$$AS = SMIG \times 2 \times TA \times DMA$$

Exemple : Un assuré âgé de 54 ans comptant 9 années d'activité salariée ayant donné lieu à cotisation qui a eu une rémunération totale de 9 463 616 FCFA au cours des huit dernières années d'activité.

L'allocation de solidarité de l'intéressé se calcule comme suit :

- le salaire minimum interprofessionnel garanti multiplié par le coefficient 2 : $40\,000 \text{ FCFA} \times 2 = 80\,000 \text{ FCFA}$
- le taux d'annuité (TA) : 2%
- la durée minimale d'assurance (DMA) : 13 ans
- le montant de l'allocation de solidarité est de : $80\,000 \text{ FCFA} \times 2 \times 2\% \times 13 = 20\,800 \text{ FCFA}$.

Date d'effet :

L'allocation de solidarité prend effet le premier jour du mois civil qui suit la date de réception de la demande de liquidation de la retraite.

Aéroport Bamako-Sénou : Sahel aviation services sommé de cesser ses activités d'accueil et d'hébergement avec effet immédiat



L'affaire des 49 militaires ivoiriens arrêtés le 10 juillet dernier à l'aéroport président Modibo Keita de Bamako-Sénou, n'a pas fini avec ses corollaires. Le dernier en date est la sommation faite à la société de transports Sahel Aviation Services (SAS) Sarl de cesser ses activités d'accueil et d'hébergement.

En effet, dans une lettre en date du 1er août 2022 et adressée à la gérante de cette société impliquée dans le transport des militaires arrêtés, le Président Directeur Général des Aéroports du Mali dénonce de la part de SAS un non-respect des obligations contractuelles ; toute chose qui lui a aussi coûté une autre sommation : celle de prendre les dispositions qui s'imposent pour le départ des forces étrangères de ses locaux dans un délai de 72 heures à compter du mardi 02 août 2022. Ici l'intégralité de la lettre en question.

Il nous a été de constater que contrairement aux activités autorisées la convention citée en référence. Vous effectuez l'accueil et l'hébergement forces armées étrangères et avez à cet effet réalisé un hôtel avec d'autres commodités

Cet état de fait engendre des risques pour la sûreté intérieure et extérieure de l'état et constitue une violation de vos obligations contractuelles notamment 2 intitulé " destination du bien " qui stipule que : le bien mis à la disposition du concessionnaire lui est remis à titre strictement pour servir à la construction de bureaux, hangar et à l'aménagement de voies de circulation

Je vous demande alors de faire cesser les activités d'accueil et d'hébergement avec effet immédiat

Par conséquent, je vous demande de prendre les dispositions qui s'imposent pour le départ des forces étrangères de vos locaux dans un délai de soixante-douze (72) heures à compter du mardi 02 août 2022

Faute de quoi, je me verrai dans l'obligation d'enclencher toutes les voies de droit pour la résiliation du bail qui le nos deux structures sans préjudice d'autres voies de recours

Veuillez, recevoir, Madame l'expression de ma franche collaboration

Le directeur général

Le colonel Lassina Togola

Carnet d'audience : Le nouveau bureau de l'ASSEP chez le dg de la CANAM



Le nouveau bureau de l'Association des Éditeurs de la Presse (ASSEP), porté sur les fonts baptismaux le 11 juin 2022, était, ce mardi 02 août 2022, dans les locaux de la Caisse nationale d'Assurance Maladie (CANAM).

Avec à sa tête son nouveau président Ousmane Dao, la faitière qui récence plus de 245 journaux de la presse écrite, a été reçue par le Directeur Général de la CANAM, le médecin Général de Brigade Boubacar Dembélé.

M. Dao, accompagné par quelques membres, étaient venus présenter son nouveau bureau au premier responsable de la CANAM.

La CANAM qui, dit-il, est un « partenaire privilégié de la presse malienne »

Le patron de l'ASSEP, à la tête d'une équipe de 17 membres, a remercié la CANAM et son Directeur Général pour les innombrables efforts fournis en faveur de la presse malienne dans son ensemble.

L'orateur a salué le « dynamique » partenariat entre les deux entités. Il dit compter sur l'Organisme en charge de la gestion de l'AMO dans l'accompagnement de la presse.

Pour le Directeur Général de la CANAM, la presse occupe une place de choix au niveau de tous les projets qui ont court présentement, notamment le RAMU (Régime d'Assurance Maladie Universelle), la certification ISO 9001 version 2015, la lutte contre la fraude, la nouvelle liste des médicaments.

« Aidez-nous à faire connaître nos différents projets. Soyez des professionnels en donnant toujours la bonne information », a dit le Directeur Général, appelant le nouveau bureau de l'ASSEP à user davantage du professionnalisme.

« Nous sommes des partenaires. Je sais l'importance de la communication. Nous avons besoin de votre accompagnement. Les débuts de l'AMO ont été difficiles à cause des difficultés de communication. Avec le RAMU, nous ne devons pas tomber dans les mêmes travers », a indiqué le médecin Général de Brigade Dembélé.

« Ma porte vous restera toujours ouverte », a dit le médecin Général de Brigade Dembélé, non sans prodiguer des bénédictions de bonne réussite au nouveau bureau.

SERCOM/CANAM

Le premier ministre à l'association Tabital Pulaku : L'état malien contre l'amalgame et la stigmatisation



Le Premier ministre, Chef du Gouvernement, Choguel Kokalla Maïga a reçu, ce lundi 1er août 2022, une délégation de l'Association Tabital Pulaku, à sa demande, conduite par son Président, l'ancien ministre M. Abou Sow.

La rencontre, seconde du genre, avait pour but d'attirer l'attention des plus Hautes Autorités sur l'amalgame et la stigmatisation dont leur communauté est victime.

M. Abou Sow a, au nom des membres de l'association Tabital Pulaku, condamné les récentes attaques perpétrées contre les Forces Armées Maliennes (FAMA). Il a présenté les condoléances aux familles de toutes les victimes civiles et militaires et réitéré toute la solidarité de la communauté peulh à l'ensemble de la nation endeuillée par ces attaques barbares.

L'État doit poursuivre les efforts qu'il est en train de mener afin de mettre les FAMA à l'abri d'attaques similaires, a-t-il ajouté.

M. Abou Sow a rappelé l'attachement de la communauté Peulh à l'unité Nationale, à la cohésion sociale, au vivre ensemble, à la paix et aux valeurs de la République notamment la laïcité. Il a, en outre, fait part de l'engagement et de la disponibilité de sa communauté à contribuer à la recherche de solutions pour sortir de la crise que le pays traverse.

Toutefois, le Président de l'Association a également fait part au Chef du Gouvernement, des sérieuses et réelles craintes d'amalgame et de confusion, sciemment entretenues, par une minorité entre la communauté Peulh et les terroristes. Il a ensuite appelé à la vigilance des plus hautes autorités quant à l'impératif de faire cette distinction avant de procéder à l'interpellation d'innocents citoyens.

À l'entame de ses propos, le Chef du Gouvernement a affirmé que c'est un devoir pour le Gouvernement de recevoir les membres de l'association Tabital Pulaku, en ce moment précis où des membres de la communauté peulh traversent des difficultés et subissent une stigmatisation.

Le Premier ministre, Chef du gouvernement, a réaffirmé avec force que « tous les peuls ne sont pas des djihadistes et tous les djihadistes ne sont pas Peulhs. Votre communauté vit le même martyr que les autres communautés ont vécu ou vivent. Votre message est pris avec le plus grand sérieux. L'État sera à vos côtés contre l'amalgame et la stigmatisation », avant de promettre que leurs préoccupations seront trans-

Coopération militaire Niger France : Le nouveau commandant de barkhane reçu par le président Bazoum



Le Président de la République Mohamed Bazoum, a reçu mardi en fin de matinée 2 août 2022, le nouveau Commandant de la Force Barkhane, le Général Bruno Baratz. Le Général Baratz, qui a pris le commandement de l'opération Barkhane il y a une semaine, est venu « remercier le Président de la République pour l'appui que fournit l'Etat du Niger à la France dans le cadre de la réarticulation du dispositif de Barkhane », a-t-il affirmé à sa sortie d'audience.

« Nous quittons le Mali, comme vous le savez, et nous avons besoin de sortir énormément de matériels que nous avons amassés pendant huit années d'opération dans ce pays. Et la seule solution pour le faire, c'était de passer par le Niger et nous souhaitons remercier officiellement le Président de la République pour son appui dans cette réarticulation », a-t-il précisé au sortir de l'audience.

« Ça fait beaucoup de convois, ça nécessite énormément de trafic routier. Il y a actuellement 6.000 conteneurs à sortir du Mali et on ne peut le faire que par la route », a indiqué le Général Baratz.

« Nous savons toutes les complications et tous les troubles que peuvent causer ces différents convois, qui font parfois plus de dix kms de long. C'est effectivement pénible pour tout le monde. Nous reconnaissons vraiment l'effort réalisé par le peuple nigérien au profit des français pour nous permettre justement de sortir proprement et correctement du Mali », a-t-il souligné selon une note des services de la Présidence. Il convient de noter que cette audience s'est déroulée en présence du Ministre d'Etat en charge des Affaires étrangères et de la Coopération Hassoumi Massaoudou, de son homologue de la Défense nationale, Al-kassoum Indatou, du Chef d'État-major général des Forces armées nigériennes (FAN), le général de division Salifou Modi ainsi que de hauts responsables militaires nigériens et français.

actuniger.com

mises à qui de droit, c'est-à-dire au Président de la transition. Rappelons que l'Association Tabital Pulaku avait été reçue en audience le 6 avril dernier par le Premier ministre, Chef du Gouvernement suite aux événements de Moura.

Source : CCRP/Primature

**Rédaction de la nouvelle constitution :
Tenue des phases régionales de l'écoute
de la CRNC**

Des phases régionales de l'écoute de la commission de rédaction de la nouvelle constitution (CRNC) ont eu lieu ce mardi 2 août 2022. Les consultations des autorités administratives, des organisations politiques, de la société civile, des légitimités traditionnelles et coutumières du District de Bamako, des Régions de Koulikoro, de Dioïla, de Nara et de Bougouni se sont tenues au Gouvernorat du District de Bamako. Cette cérémonie était présidée par le Gouverneur du District, Abdoulaye COULIBALY.

Pour justifier le bien-fondé de ce projet de réécriture d'une nouvelle Constitution pour la République du Mali, Boubacar SOW, Représentant de la CRNC, a rappelé les nombreuses tentatives infructueuses de révision de l'ancienne constitution ainsi que la découverte de plusieurs lacunes dans le fonctionnement des institutions. Selon la CRNC l'élaboration d'une nouvelle constitution est une aspiration profonde du peuple malien.

S'agissant de la tenue des consultations uniquement dans cinq chefs-lieux de régions (Kayes, Ségou, Mopti, Gao et le District de Bamako), où se retrouvent les autres régions, le Représentant de la Commission aux travaux dans le District de Bamako a souligné un problème de temps, empêchant ainsi de passer dans chacune des régions.



Au cours des échanges, les participants ont d'abord remercié les autorités maliennes de la Transition pour cette initiative et ont jugé de la pertinence du projet avant de faire des propositions pour sa réussite. À la fin des échanges, le Gouverneur du District de Bamako a remercié les participants pour la qualité de leurs interventions. Les Maliens ont jusqu'au 8 août 2022 pour faire parvenir à la Commission leurs contributions qu'ils pourront déposer au niveau du ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation. Dans les régions, ces contributions peuvent être déposées au niveau des Gouvernorats. Il est possible également de faire les contributions en ligne à travers l'adresse www.crnc.ml.

Présidence de la République du Mali

**Crise franco malienne : Le parti BRDM
fasokadio fustige les propos d'Emmanuel
Macron et l'exhorte à présenter ses
excuses aux peuples Maliens.**



Le parti BRDM FASOKADIO a condamné avec ferveur les propos "subversifs et séparatistes du président français Emmanuel Macron. Réagissant à son discours qu'il a tenu en Guinée Bissau le 28 juillet 2022. A cet effet le BRDM l'a exhorte à présenter ses excuses au peuple Maliens et d'arrêter toute tentative de dénigrement des FAMAS.

BRDM - Fasokadio
Bloc pour le Redressement et le Développement du Mali
« Le développement est un droit pour tous ! »

Communiqué du BRDM relatif aux propos séparatistes du président Emmanuel Macron tenus en Guinée-Bissau, le 28 juillet 2022

Le BRDM a appris à travers une vidéo circulant sur les réseaux sociaux, les accusations séditeuses du Président de la France, Emmanuel Macron, lors de sa visite en Guinée Bissau, le 28 juillet 2022.

Au-delà de l'ingérence flagrante dans les affaires intérieures d'un Etat souverain, les accusations non fondées d'Emmanuel Macron contre les Autorités maliennes sont d'une gravité qui ne sied pas à un Chef d'Etat responsable et pourraient engendrer des violences entre les ethnies du Mali.

Nous savons que ce n'est pas la première fois que M. Macron par des propos de division ou de condescendance s'attaque aux Autorités maliennes sans aucune retenue ou de respect pour la souveraineté du Peuple malien.

Le BRDM condamne fermement les propos subversifs et séparatistes du Président Macron qui s'est toujours rangé dans une posture de néocolonialiste pour affaiblir le Mali.

Le parti BRDM exhorte le Président Emmanuel Macron à présenter ses excuses au Peuple malien et d'arrêter toute tentative de dénigrement contre les Forces de Défense et de Sécurité du Mali qui, ayant compris le jeu dangereux de certaines puissances extra africaines, se sont engagées à défendre avec bravoure l'honneur des maliens et l'intégrité du territoire national.

Le BRDM demande l'Union sacrée entre toutes les populations, ethnies, du Mali pour éviter de tomber dans le piège dangereux des prébendiers des temps modernes.
Vive le Mali, libre et souverain.

Bamako, le 1^{er} Août 2022
Le Président du BRDM
Prof Oumar MC KONÉ

Siège : Imm. Bouya Sylla, Rue Pasteur, face UMPF, Bougouba (Bamako)

COMMUNIQUÉ

J'ai appris avec étonnement le 28 juillet dernier l'ouverture d'une information judiciaire assortie d'un mandat d'arrêt international contre ma modeste personne, par une institution judiciaire de mon pays, le Mali.

Le Communiqué du Procureur Général près de la Cour Suprême vise également 3 autres personnes, dont 2 anciens ministres, et concerne un contrat avec un fournisseur pour l'équipement de notre armée, conclu entre le ministère de la Défense, autorité contractante et une entreprise sud-africaine, Paramount Ltd en octobre 2015.

J'ai eu l'honneur d'être Ministre de l'Économie et des Finances de mon pays du 11 janvier 2015 au 16 janvier 2016 et je veux préciser ici quelques points très simples, utiles à la compréhension du dossier.

- Le Ministre chargé des finances est responsable de la centralisation des opérations budgétaires conformément aux lois des finances . Il est uniquement à l'initiation et au fait des marchés de son propre ministère. Ce qui n'est pas le cas ici.
- Le Ministre chargé des finances ,avec l'assistance des conseillers et les structures de son département vérifie la conformité des contrats et décaissements prévus qui lui sont soumis par les autres départe-



ments ministériels, dont les ministres respectifs sont les principaux ordonnateurs suivant la loi. Dans ce cas précis, une fois que ce marché avec Paramount Ltd a été soumis par le Ministère de la défense et des Anciens Combattants, il a fait l'objet de plusieurs vérifications préalables par les services techniques dédiés et j'en ai personnellement demandé la modification sur trois points techniques afin de mieux préserver les intérêts de l'Etat du Mali. Ainsi, mon rôle purement administratif et prescrit par les textes en vigueur au Mali s'est arrêté là, fin décembre 2015. Et je ne découvre que présentement, l'évolution que le dossier a connu courant 2016 à 2020.

Bien entendu, toutes ces affirmations sont documentées, tracées et facilement vérifiables.

Je souhaite ajouter 3 autres éléments, toujours pour une compréhension objective du sujet.

- Lors de mon dernier séjour au Mali, venu enterrer ma défunte mère en mars 2022, je me suis spontanément rendu auprès de certaines autorités, afin de leur notifier ma disponibilité pour des éclaircissements sur tout dossier sur lequel je disposais d'informations et/ou qui ont pu relever de mes attributions de l'époque.
 - Je travaille depuis 2013 dans un grand Groupe bancaire international et celui-ci me conserve sa confiance au vu du principe consacré de la présomption d'innocence , sachant bien que la réputation dans le métier de banquier est le premier « capital confiance » de celui qui y travaille.
 - Je suis le fils d'un regretté militaire mort en service et le respect de ma patrie est une valeur cardinale avec laquelle je ne transige pas. J'ai décidé de confier la défense de mes intérêts à mes Conseils et malgré les désagréments que me pose cette procédure, je garde foi en DIEU, et je poursuis sereinement le travail qui est aujourd'hui le mien.
- Mamadou Igor Diarra
Ancien Ministre

BOA - GROUP
BMCE GROUP

COMMUNIQUÉ

BOA GROUP, filiale de BANK OF AFRICA BMCE Group, a appris par voie de presse l'ouverture d'une information judiciaire et l'émission de mandats d'arrêt internationaux par la Cour Suprême de la République du Mali à l'encontre de personnalités maliennes dont Mamadou Igor Diarra, ancien ministre et actuellement en service pour notre banque en Afrique Centrale en qualité de Directeur Régional.

Confirmant notre attachement scrupuleux au principe sacro-saint de la présomption d'innocence, nous attestons que l'intéressé a exercé des fonctions de responsabilité au sein de plusieurs filiales de notre Groupe depuis l'année 2013 et cela avec abnégation, rigueur et professionnalisme.

Dans l'attente de l'instruction de ce dossier par les autorités judiciaires et conformément aux règles d'un État de droit et d'une décision judiciaire définitive nous renouvelons à notre Directeur Régional Afrique Centrale la confiance dont il a été investi par les instances de nomination de notre groupe bancaire.

ANNOUNCEMENT

BOA GROUP, a subsidiary of BANK OF AFRICA BMCE Group, learned through the press about the opening of a judicial investigation and the issuance of international arrest warrants by the Supreme Court of the Republic of Mali against Malian personalities, including Mamadou Igor Diarra, former Minister and currently serving for our bank in Central Africa as Regional Director.

Confirming our scrupulous attachment to the sacrosanct principle of the presumption of innocence, we certify that the person concerned has exercised responsibility functions within several subsidiaries of our Group since 2013 and this with self-sacrifice, rigor and professionalism.

Pending the investigation of this file by the judicial authorities and in accordance with the rules of the rule of law and a final judicial decision, we renew to our Regional Director Central Africa the trust that has been invested by the authorities of appointment of our banking group.

Amine Bouatid
CEO

BOA GROUP SA
7, rue de Biltbourg, L-1273 Luxembourg
R.C.S. LUXEMBOURG B-27633

www.bankofafrica.net

www.malikile.com



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

BON A SAVOIR

■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

www.oclei.ml

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

Service militaire obligatoire : La cohorte des nouveaux fonctionnaires

La cérémonie de mise en route des recrues de la fonction publique pour le Service National des Jeunes (SNJ) s'est tenue le mardi 2 août 2022, dans l'enceinte de l'ex SNJ à Djicoroni.

Cette activité a été présidée par le ministre du Travail et de la Fonction Publique et du Dialogue Social, Diawara Awa Paul Diallo qui avait à ses côtés son homologue de la Jeunesse, des Sports, chargé de la Construction citoyenne et de l'Instruction civique, Mossa Ag Attaher. Ils sont au total 807 fonctionnaires qui vont effectuer pendant six mois leur formation commune de base à Bapho.

Prononçant son discours, le ministre de la Jeunesse et des Sports Mossa Ag Attaher a souligné que cette formation contribue, à la mise en œuvre de la position sous le drapeau

consacré par le statut général des fonctionnaires en République du Mali. « **La Loi n°02-053 du 16 décembre 2002 portant statut général des fonctionnaires dispose en son article 67 : La position « sous les drapeaux » est celle du fonctionnaire qui est appelé à effectuer son service militaire obligatoire** », a-t-il dit.

En effet, il a précisé que le Service National des Jeunes a trois fonctions principales à savoir, la formation physique des jeunes que d'autres appellent aussi formation militaire ou formation commune de base, la formation

morale des jeunes en vue de développer chez eux les réflexes de la citoyenneté, l'esprit civique, le loyalisme, le sentiment patriotique et la culture du don de soi et la formation professionnelle visant à renforcer chez les jeunes leur employabilité et leur insertion dans le tissu socioprofessionnel, à faire des jeunes, des acteurs économiques qui contribuent efficacement à l'émergence économique et sociale du Mali.

Ainsi, il a précisé que les fonctionnaires ne sont pas concernés par la 3ème fonction qu'est la formation professionnelle. Parlant des avantages du Service National des Jeunes, le ministre Mossa Ag Attaher a indiqué que cette formation sera une occasion pour les fonctionnaires de développer un lien sacré de fraternité et l'esprit d'unité et de cohésion sociale.

Aussi, il a fait savoir qu'elle sera l'occasion d'élever en eux les vertus de l'obéissance, de la discipline, de la rigueur et du sens du devoir bien accompli. « **La formation constituera un tremplin pour développer en vous, individuellement, le sens de l'État et la posture de l'agent public pour qu'apprendre,**





servir et défendre aient la plénitude de leur sens », a-t-il laissé entendre.

Pour sa part, le ministre du Travail et de la Fonction Publique a rappelé que le Concours d'entrée à la Fonction publique édition 2021 a été placé sous le triptyque : Équité – Justice – Transparence afin de promouvoir la culture de l'excellence dans l'administration publique et procurer des services de qualité aux usagers des services publics.

En effet, elle a exhorté les nouveaux fonctionnaires à être des cadres modèles, respectueux des valeurs et des lois de la République. « **Je fais le vœu qu'au sortir de ces six mois de formation à Bapho, que vous en ressortiez plus aguerri, plus déterminé, plus engagé pour le Mali Koura, dont vous êtes désormais un symbole pour toute une jeunesse, eu égard à la qualité de votre recrutement** », a-t-elle souhaité.

Et d'enchaîner : « **Nous devons faire en sorte que la jeunesse malienne, dans toute sa diversité s'approprie le Service national des Jeunes, qui se donne pour mission de contribuer à parfaire votre éducation, votre formation physique, ci-**

vique et professionnelle en vue d'une participation effective de la jeunesse en matière de développement économique social et culturel du pays et de leur mobilisation pour les besoins de la Défense nationale. »

Ainsi, elle a lancé un appel à toute la jeunesse malienne à s'inscrire dans la dynamique de

cette formation citoyenne et para militaire. « **Une jeunesse éduquée, instruite, engagée, motivée, en quête d'opportunités saines qui sera le véritable moteur de l'émergence du Mali Koura** », a-t-elle avancé.

■ Maffenin Diarra



Défense : Conakry et Bamako en sécurité rapprochée

Alors que la CEDEAO est en tournée pour coordonner les chronogrammes des transitions, la Guinée et le Mali se sécurisent.

L'annonce d'une force anti putsch par le Général Emballo actuellement aux commandes de la CEDEAO pourrait bien expliquer les raisons. Détails

Tout d'abord, le président de la transition guinéenne a pris un décret pour créer une école d'Etat-major, siglé EEM.

Placée sous l'autorité du chef d'état-major des armées, cette nouvelle école est située pour ce départ au Camp Alpha Yaya Diallo de Conakry.

Toutefois, précise-t-on dans le même décret, cette école peut être transférée à tout autre lieu du territoire national en raison des nécessités de service lorsque les circonstances l'exigent.

Si la nouvelle école d'Etat-major sera dirigée par le colonel N'Famara Oularé, précédemment préfet, rien n'a été dit de ses attributions. «Les missions, l'organisation et le fonctionnement de l'EEM seront définies par arrêté du ministre délégué à la Présidence chargé de la Défense nationale», indique le décret.

La réponse pourrait se trouver au parlement

de la transition guinéenne qui exige le plan d'actions gouvernementales du gouvernement. Un grand oral du Premier ministre attendu par les députés nommés qui verra les contours de la loi de programmation militaire.

En 10 mois de transition, le CNRD qui dirige le pays n'a toujours pas rendu public les dispositions prises pour le dispositif militaire. L'école d'Etat major annonce donc les couleurs sur la question.

BAMAKO OPTÉ POUR L'ÉCOLE DE GUERRE

Contrairement à la Guinée, le Mali subit le terrorisme depuis plus de 10 ans. Mécontente des résultats obtenus, la junte militaire a remercié l'armée française optant pour l'expertise russe.

Afin d'assurer la sécurité du pays et anticiper les actions terroristes, le Colonel Assimi Goita a adopté un nouveau plan : créer une école de guerre et fournir une formation plus adaptée

à ses soldats sur place.

Pour le numéro 1 de la transition, le Mali voudrait ainsi acquérir la capacité de fournir une «formation de haut niveau aux officiers supérieurs de la chaîne de commandement. Cette école permettra de doter les forces de défense et de sécurité d'un outil efficace de réflexion, de recherche et d'analyse des questions stratégiques. Une expertise indispensable pour faire face aux défis et enjeux liés à la planification et à la conduite des opérations».

Force est d'admettre que l'idée est la bienvenue car sous le régime d'IBK, depuis janvier 2018, les attaques djihadistes ont pris des ampleurs démesurées. Malgré les interpellations du gouvernement ou des ministres de tutelle à l'Assemblée nationale, son pouvoir tombera suite à un désaveu du manque de stratégie militaire.

À travers l'école de guerre, le gouvernement de Transition, envisage à long terme d'avoir une armée autonome capable de faire face à tous les défis sécuritaires.

Dans un contexte où l'idée d'une force anti putsch est évoquée, Conakry et Bamako se sécurisent discrètement dans une CEDEAO où les rebondissements sont légion.

Par Idrissa Keita, Correspondant –
Source : Afrimag



Examen de BT1 et BT2 filière agropastorale : Le ministre de l'Éducation prône l'excellence !

Le ministre de L'Éducation Nationale, Sidibé Dédéou Ousmane, a lancé officiellement les épreuves de Brevet de technicien 1ère et 2ème parties BT1 et BT2, filière agropastorale, le lundi 1er août 2022, au Lycée Technique de Bamako. La tenue de cet examen marque la fin des évaluations de l'enseignement secondaire général et technique au titre l'année scolaire 2021-2022. C'était en présence du chef de cabinet, du directeur du centre national des examens et concours de l'éducation, des deux directrices de l'académie d'enseignement Bamako rive droite et gauche et des autorités communales.

Pour les épreuves écrites du BT1 et BT2, filière agropastorale, ils sont 3775 candidats à la recherche du précieux sésame. Il est à noter que 18 académies d'enseignement sont concernées par cet examen. Le ministre de l'Éducation nationale, Sidibé Dédéou Ousmane et sa délégation ont assisté à 7 heures 30 minutes à la traditionnelle montée des couleurs. Ce geste symbolique a été suivi de la visite des salles d'examen. Partout où elle a passé, la cheffe du département de l'éducation nationale a prodigué des conseils aux candidats et aux surveillants. Les surveillants sont déterminés à respecter scrupuleu-

sement la police de surveillance et le règlement intérieur des examens. Subséquemment, elle a ouvert la première enveloppe et procédé à la remise symbolique de sujets à quelques candidats. On pouvait lire le sérieux et la détermination sur le visage des candidats. Après avoir pris commende du sujet, les candidats affirment que celui-ci est abordable. Dans ses propos, le ministre de l'Education Nationale, Sidibé Dédéou Ousmane a rappelé que c'est au Lycée Technique de Bamako que les premiers examens de fin d'année scolaire 2021-2022, ont été lancés, précisément le certificat d'aptitude professionnel. Elle a mis à

profit cette occasion pour mettre un accent particulier sur tous les examens. « **Devant les candidats j'ai rappelé que le Mali est un pays à vocation agrosylvopastorale. La réponse des candidats prouve à suffisance qu'ils ont conscience du rôle qu'ils vont jouer dans le développement de notre pays, l'agriculture, l'élevage et la pêche étant les domaines qui sont vitaux pour notre pays. Je rends hommage aux femmes rurales à qui le gouvernement de transition a dédié la journée panafricaine. C'est pour vous dire toute l'importance que la formation de ces jeunes, leur devenir et leur accompagnement jouent dans le développement économique de notre pays. Ainsi, pour dire que le Mali est une terre multisectorielle où toutes les couches ont des valeurs qui sont enseignées aux enfants** ».

Après la bonne organisation des examens de fins d'année scolaire sans fuite de sujets et faux sujets qui inondaient les réseaux sociaux la cheffe du département de l'Éducation Nationale veut avec éloquence maintenir le même cap. « **Nous avons jusqu'ici le fléau de la fraude qui entache malheureusement chaque année le bon déroulement de tous nos examens. C'est la même rigueur qui prévaut également pour ces examens de brevets de techniciens agropastorales. La filière agropastorale est l'une des filières porteuses au Mali, à ce titre les candidats doivent travailler de façon honnête pour que demain le pays soit fier d'eux** », a-t-elle insisté, avant de souhaiter bonne chance aux candidats. Les résultats du diplôme d'études fondamentales (DEF) publiés la semaine dernière corroborent la bonne organisation des examens de fin d'année.

■ Ibrahim Sanogo



Mission de paix au Mali :

Pour ATIR, la Minusma pêche par sa composition

Déclaration d'ATIR concernant la situation sécuritaire au Mali.

La Conférence des Présidents de l'Alliance pour une Transition Intelligente et Réussie (ATIR), lors de sa réunion du Samedi 30 Juillet 2022, entre autres, a examiné avec soin la situation politique et socio-sécuritaire de notre pays.

L'Alliance suit avec la plus grande attention les agressions et raids menés contre nos FAMA : Douentza, Kolokani, Koro, Bapho, Ségou, Mopti (21/07/22), Kati (22/07/22), Sévaré (24/07/2022), Kalumba, Sokolo et Mopti (27/07/22), Sévaré (28/07/22) soit douze (12) attaques en une semaine.

Cette recrudescence, le symbole de la ville garnison de Kati attaquée, la coordination des actions terroristes, pousse l'Alliance à demander encore plus de vigilance aux FAMA et à nos services de renseignement antiterroristes. ATIR félicite cependant les Forces Armées Maliennes pour avoir repoussé les attaques avec vigueur en infligeant une défaite cuisante à l'ennemi.

ATIR rappelle à la population son rôle indispensable de veille et de soutien ferme et permanent aux FAMA dans la lutte âpre et sans merci qu'elles mènent contre les forces du mal.

Nous invitons les FAMA à poursuivre, combattre et détruire, sans état d'âme, les auteurs de ces attaques et à remplir pleinement leur mission régaliennne de sécurisation, de protection des personnes et de leurs biens, d'occupation et de pacification des zones concernées et ATIR leur assure un soutien indéfectible dans cette tâche ardue.

ATIR estime que le gouvernement doit s'appliquer à mettre en place un budget de guerre, 37% au moins de notre budget à la disposition des Forces de Défense et de Sécurité et à procéder à un recrutement massif dans l'Armée. ATIR pense que si Tessalit doit être le verrou que l'ennemi ne doit pas être en mesure de faire sauter, KATI, lui, est le noyau de l'ATOME MALI que l'ennemi ne doit jamais avoir à la

portée de ses armes. Le Mali doit aussi admettre qu'en plus du terrorisme, il a des ennemis politiques qui ne cesseront pas de le harceler durant tout le temps de la transition par les provocations, les manipulations, la propagande, les menaces d'intervention de l'OTAN, de la création de forces anti putschs, mais notre peuple est majeur et fera échec à ses ennemis du dedans et du dehors.

A l'insécurité s'ajoutent les manipulations de la MINUSMA par nos ennemis ; le 10 juillet 2022, des avions, au nom de la MINUSMA, atterrissent à l'Aéroport Modibo Keita avec 49 mercenaires ivoiriens qui se font immédiatement arrêtés par les autorités maliennes. Ainsi la MINUSMA crée un incident diplomatique entre la Cote d'Ivoire et le Mali ! La MINUSMA est en réalité manipulée par ses employeurs ennemis du Mali et qui l'ont amenée chez nous pour achever leur dessein qui est la partition du Mali.

La MINUSMA pêche par sa mission et par sa composition :

- Elle est au Mali pour s'interposer entre l'Etat et les rebelles. Or au Congo où elle est depuis 1961, puis en Somalie, en Centrafrique et en Lybie, on se bat juste pour prendre le pouvoir ou pour le partager ; au Mali les rebelles voulaient l'indépendance et les terroristes veulent nous prendre notre pays ; tandis que l'Etat défend l'intégrité territoriale et la Nation. A quoi sert la MINUSMA, si elle ne peut pas s'interposer ? Elle doit changer de paradigme et soutenir exclusivement les intérêts de la nation malienne.

- La MINUSMA pêche par sa composition. Elle est source de brouilles et de frictions entre le Mali et des pays frères voisins dont certains sont notoirement manipulés contre le Mali.

- ATIR pense qu'il faut revoir la composition de la MINUSMA : Ne plus y admettre les troupes des pays voisins car « le voisin » ne doit pas connaître le fond de votre case et aussi pour des raisons stratégiques.

L'Alliance soutient totalement les Autorités maliennes dans leur démarche méthodique, objective et quasi scientifique de faire la lumière sur cet incident.

Vive les FAMA.

Vive le Mali Eternel.

Bamako, le 30 juillet 2022

Le Président d'ATIR

Pr El Hajj Younouss Hamèye DICKO

Commandeur de l'Ordre National du Mali

Source : InfoMatin



Observatoire national des risques professionnels : Kayes donne le top départ du processus de mise en place

Servir d'outil d'aide à la décision en matière de gestion des risques professionnels, tel est le credo de l'Observatoire National des Risques Professionnels dont les travaux de la mise en place ont débuté par un atelier de trois (3) jours à Kayes.

C'était en présence du Directeur Général adjoint de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS), Dr. Mamadou Bakary DIAKITÉ, du Conseiller aux Affaires Administratives et Juridiques du Gouverneur, M. Bakary TRAORÉ et des représentants des services du travail et des partenaires sociaux, etc. Cet atelier qui s'étendra du 01 au 03 août 2022 donne le ton à une série de trois (03) ateliers régionaux à Kayes, Sikasso et Ségou et un atelier national de validation à Bamako.

Après s'être félicité du grand intérêt accordé aux travaux de ce présent atelier, Monsieur le Directeur Général adjoint de l'INPS, Dr. Mamadou Bakary DIAKITÉ, a, d'entrée de propos, expliqué que : « le présent atelier qui constitue la première étape de la mise en place de l'observatoire national des risques professionnels, est la concrétisation d'un engagement pris lors de la célébration de la 26ème journée africaine des risques professionnels tenue le 28 avril

2022 au Mali ».

M. DIAKITÉ d'ajouter que : « l'Observatoire National des Risques Professionnels a pour but d'identifier l'ensemble des risques y compris les risques nouveaux et émergents concernant la sécurité et la santé au travail afin d'améliorer la rapidité et l'efficacité des mesures préventives. Il a pour missions, poursuit-il, le recueil et la collecte des données relatives aux facteurs de risques professionnels et, notamment celles relatives aux accidents de travail et des maladies professionnelles ; le traitement, l'analyse, la préconisation des mesures préventives et la diffusion des données ». Il précisera que : « l'observatoire fonctionnera en réseau de partenariat du niveau national jusqu'au sein de l'entreprise ».

Le DGA a aussi et surtout informé que : « L'opérationnalisation de l'observatoire conduira vers une bonne gouvernance et plus de transparence dans le management des risques pro-

fessionnels tant au niveau de l'entreprise qu'au niveau des organismes assureurs ». Il a estimé que : « cette implication de tous les acteurs (administration, Patronat, Travailleurs et les Spécialistes en santé sécurité au travail) permettra, sans aucun doute de détecter les différents problèmes de sécurité et de santé dans nos entreprises et d'y apporter les corrections appropriées. Avant d'inviter l'ensemble des participants à s'impliquer pour des recommandations pertinentes, à l'issue des travaux ».

Avant de donner son quitus aux travaux de cet atelier, le conseiller aux Affaires Administratives et Juridiques du Gouverneur, M. Bakary TRAORÉ a, au nom du Gouverneur, saluer la Direction Générale de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) pour son leadership dans le processus de mise en place d'un Observatoire National des Risques Professionnels dans notre pays. Après s'être réjoui du choix de Kayes, il n'a pas manqué de témoigner et d'assurer de l'intérêt des autorités administratives et politiques de la région de Kayes pour cet atelier.

Il a remarquablement donné l'assurance que les services du travail ainsi que les entreprises de la région de Kayes ne ménageront aucun effort pour mettre pleinement en œuvre les activités de ce nouvel outil, à savoir, l'Observatoire national des risques professionnels qui sera mis en place très prochainement.

(Adama DIARRA, Service des Relations Publiques, INPS)



Préparez à **SUP MTI BENI MELLAL** votre carrière
 d'**INGÉNIERIE** et de **MANAGER**

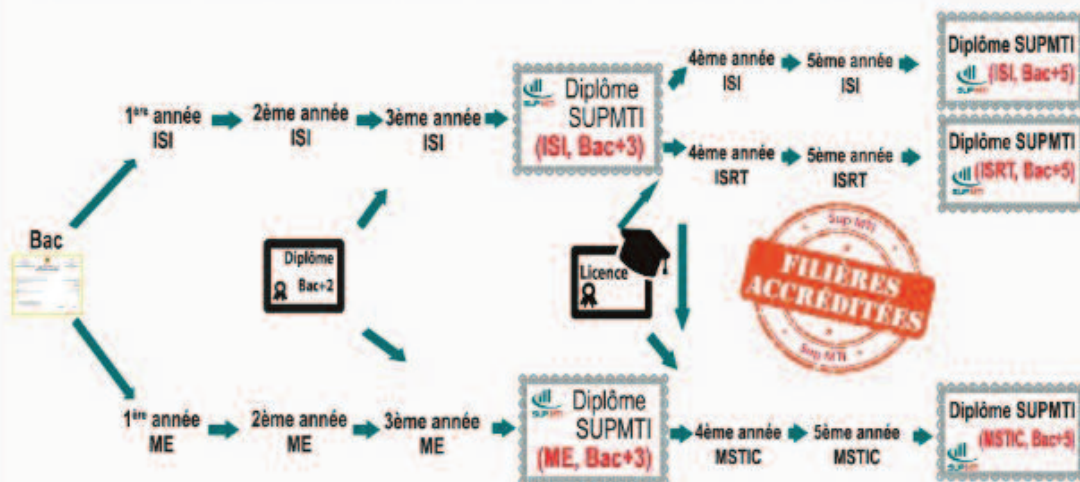
ÉCOLE DE MANAGEMENT

- ✓ Management des Entreprises (**ME Bac+3**)
- ✓ Management des Systèmes et Technologies de l'Information et de Communication (**MSTIC Bac+5**)

ÉCOLE D'INGÉNIERIE INFORMATIQUE, RÉSEAUX ET TÉLÉCOMS

- ✓ Ingénierie des Systèmes Informatiques (**ISI Bac+3**)
- ✓ Ingénierie des Systèmes Réseaux et Télécoms (**ISRT Bac+5**)
- ✓ Ingénierie des Systèmes d'Information (**ISI Bac+5**)

L'EXCELLENCE
 PAR LA FORCE
 DU GROUPE
 DES ÉCOLES
SUP MTI



Diplômes Bac+3 et Bac+5

Partenaires :



Certificats
 Internationaux :



Nationalités des étudiants de **SUP MTI Béni Mellal**



SUP MTI BENI MELLAL

Contacteur au Mali

Boulevard Hassan II,
 Quartier Al Adarissa
 (au-dessus du café voltaire)
 (+212) 612 993 056
 (+212) 5 23 42 22 33/34
 hamidaitsaid@supmti.ac.ma
 @supmtibm
 @SUPMTIBeniMellal

D&D Consulting
 HAMDALLAYE ACI2000, RUE 330, PORTE 10
 +223 698883 05/82017575
 mdoumbia1@yahoo.fr

Avis :

Concours de Bourse d'Excellence, 7ème Edition 2022

L'Ecole Supérieures de Management, de Télécommunications et d'Informatique (**SupMTI**) de **Beni Mellal** au Maroc en partenariat avec **D&D consulting** au Mali informe les Bacheliers, les Techniciens Spécialisés et les Licenciés dans toutes les spécialités, qu'elle organise un **concours** pour l'attribution des bourses d'excellence aux étudiants afin de poursuivre leurs études supérieures à **SupMTI Beni Mellal** au Maroc dans l'une des filières suivantes :

ÉCOLE DE MANAGEMENT DES AFFAIRES (BAC+4) :

- Audit et Finance d'Entreprise
- Finance, Banques et Assurances
- Management de Qualité et Gestion de Projets
- Management des Ressources Humaines
- Marketing et Communication Digitale
- Marketing et Management Commercial d'entreprise

ÉCOLE DE GENIE INFORMATIQUE (3 ANS APRES « 2 ANNEES PREPARATOIRES ») :

- Classes préparatoires au cycle ingénieur en Technologies de l'Information
- Cloud, Internet des Objets et Mobiles
- Ingénierie de la Data Science
- Ingénierie des Systèmes, Réseaux et Télécoms
- Ingénierie des Systèmes d'information

Pour participer à ce concours, veuillez envoyer une copie certifiée de votre diplôme et les relevés de note deux dernières années d'études, à l'adresse courriel suivante: mdoumbia1@yahoo.fr au plus tard le **30 septembre 2022**.

Pour toutes informations, veuillez appeler aux : **+223 69 88 83 05, +223 82 01 75 75**,
D & D Consulting, dont le siège se situe à Hamdallaye ACI 2000, Rue 330 – Porte 10, Bamako, Mali.

NB : Les dossiers enregistrés et collectés par D&D consulting sont envoyés à la Direction de L'Ecole Supérieures de Management, de Télécommunications et d'Informatique (SupMTI) de Beni Mellal au Maroc qui fera le choix des candidats sur la base des dossiers, des critères de compétence et de mérite bien définis par l'établissement.

Choguel à la rencontre de haut niveau sur l'APR : “...il ne saurait exister de questions qui ne puissent faire l'objet de compromis entre nous”

La Deuxième Réunion de Niveau décisionnel (RND) des Parties à l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali se tient du 1er au 5 août à hôtel Radisson Collection en vue de convenir de façon consensuelle sur les questions de l'intégration des ex-combattants dans les corps constitués de l'État, la poursuite de la mise en œuvre des aspects politiques et institutionnels non liés à la révision constitutionnelle et la définition des modalités pratiques pour la gestion du cas des hauts cadres civils et militaires des mouvements.



La cérémonie d'ouverture de la rencontre très attendue était présidée ce lundi 1er août 2022 par le Premier ministre Choguel Kokalla MAIGA qui avait ses côtés le chef de la délégation de la médiation internationale, El Haoues RIACHE ; le chef de la MINUSMA, El-Ghassim WANE.

Preennent part à cette réunion de haut niveau, les parties maliennes signataires de l'Accord pour la paix (le gouvernement et les groupes armés signataires de l'accord) et des responsables de la communauté internationale. Pendant les 5 jours, les participants se pencheront sur de nombreuses thématiques consacrées par le document pour la recherche de solution

en de vue de lever les blocages qui freinent la mise en œuvre de l'Accord pour la paix. Il s'agit notamment de l'intégration des ex-combattants, des questions politiques et institutionnelles.

À l'ouverture des travaux, le chef de la délégation de la médiation internationale a salué les efforts consentis par les autorités maliennes au plan politique et sécuritaire afin de sortir le pays de la crise dans laquelle il est plongé.

Ainsi, outre la publication du chronogramme, il a noté des bons points enregistrés par les autorités maliennes dans la lutte contre le terrorisme sur l'ensemble du territoire. Pour lui,

ces avancées contribueront sans doute à restaurer la sécurité qui est nécessaire à la mise en œuvre des réformes engagées.

« Les parties maliennes signataires de l'Accord ont aujourd'hui une opportunité de créer une synergie favorable à la mise en œuvre de l'Accord qui reste la clé au retour de la paix et de la stabilité », a-t-il affirmé rappelant que la présente réunion après plusieurs mois d'attente qui a permis de créer des doutes ci et là. Ainsi, elle met fin à la méfiance et aux suspensions.

La rencontre est aussi une ferme réaffirmation de l'attachement de toutes les parties à l'Accord de paix et, espère-t-il, qu'elle contribuera



à une accélération du processus de mise en œuvre du document et son intégration dans la dynamique globale de l'ensemble des Institutions du pays.

Par ailleurs, il a indiqué que les 5 jours de la rencontre témoignent l'engagement du gouvernement malien et traduisent sa claire volonté de favoriser, selon lui, un examen en profondeur des questions à l'ordre du jour afin de parvenir ainsi à un résultat accepté par tous.

« Cette rencontre est d'un rôle crucial pour l'avenir du Mali. La médiation internationale est convaincue que les parties accorderont toute l'attention à chaque question. La médiation est aussi convaincue que les parties sont conscientes de la nécessité de réussir cette réunion décisionnelle... », a affirmé le diplomate algérien, chef de la médiation internationale.

« La responsabilité de chacune des parties est de saisir cette opportunité pour faire avancer le processus de mise en œuvre de l'Accord. Aussi, la responsabilité de chaque partie consiste à faire prévaloir, tout autant, d'abord et avant tout l'intérêt supérieur du pays en tant que Nation », a-t-il ajouté.

Pour sa part, le chef du gouvernement a rappelé que c'est la deuxième fois que ce genre de réunion se tient. Selon lui, elle doit permettre aux participants de passer au peigne fin les préoccupations communes aux acteurs

chargés de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger.

Il s'agira, en l'occurrence de se focaliser sur certains aspects de la mise en œuvre de l'Accord, a précisé le Premier ministre, « pour permettre à tous les Maliens de cheminer ensemble dans la voie de la paix durable, de la stabilité, de la cohésion nationale et du Vivre-Ensemble ».

« En tant que Partie malienne à l'Accord, il ne saurait en effet exister de questions qui ne puissent faire l'objet de discussion et de compromis entre nous, dans l'intérêt supérieur de la Nation malienne », a déclaré Choguel Kokalla MAIGA, en soulignant que la volonté du gouvernement du Mali à la poursuite et au parachèvement de la mise en œuvre intelligente de l'Accord pour la Paix et la réconciliation au Mali.

Très attendue de par son niveau et son caractère décisionnel, la rencontre de ce 2e haut niveau doit être une occasion par les différentes parties de convenir sur des décisions concertées et consensuelles en faveur du traitement définitif des questions liées au désarmement, à la démobilisation, à l'intégration et à la réinsertion socio-économiques des ex-combattants.

Sur la question d'intégration qui connaît des blocages, dès la 45e session du CSA, le gouvernement du Mali, à travers le ministre de la

Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion sociale, chargé de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation nationale, a annoncé l'intégration d'une première tranche de 13 000 ex-combattants issus des groupes signataires pour l'année en cours ; et une deuxième tranche de 13 000 à échelonner sur les deux ou trois prochaines années.

Aussi, le chef du gouvernement souhaite que cette réunion une opportunité pour les parties de nécessaires compromis et concessions et permettre enfin de dégager la voie pour finaliser les processus DDR/Intégration qui n'ont que trop duré et qui ont exposé les ex-combattants à toutes formes de menaces et de tentations.

Ainsi, au cours des 5 jours de travail, les parties doivent convenir et de façon consensuelle, de l'acceptation des offres de quotas militaires et civils proposées par le Gouvernement concernant l'intégration des ex-combattants dans les corps constitués de l'État, y compris les Forces armées de Sécurité ; de la poursuite de la mise en œuvre des Questions politiques et institutionnelles non liées à la révision constitutionnelle et de la définition des modalités pratiques pour la gestion du cas des hauts cadres civils et militaires des mouvements.

PAR SIKOU BAH
Source : InfoMatin

Des organisations de la société civile interpellent les autorités : « Les retards pris dans la mise en place de l'AIGE pourraient impacter négativement sur le respect des délais de la transition »

Dans son rapport hebdomadaire du 23 au 30 juillet 2022, la Mission d'Observation Des Élections au Mali – MODELE Mali, dirigée par Dr. Ibrahima Sangho, recommande la neutralité des autorités de la transition dans la conduite du processus électoral ; davantage de diligence dans la mise en place de l'Autorité Indépendante de Gestion des Élections (AIGE), pour le respect des délais de la Transition. La MODELE rappelle que suivant le chronogramme du MATD (Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation) du 27 juin 2022, l'adoption du décret de nomination des membres du Collège de l'AIGE était prévue pour le 13 juillet 2022. « Les retards pris dans la mise en place de l'AIGE pourraient impacter négativement sur le respect des délais de la Transition », précisent des Organisations de la société civile du Mali.

Dans ce rapport, la MODELE rappelle qu'après la levée partielle des sanctions sur le Mali, le 3 juillet 2022 par la CEDEAO, les autorités de la transition ont commencé la mise en œuvre des réformes politiques et électorales. Avant d'ajouter que les activités liées à la rédaction de la nouvelle constitution et à la mise en place de l'Autorité Indépendante de Gestion des Élections (AIGE) ont démarré. Cependant, indique la Mission, le Mali connaît actuellement une aggravation de la crise sécuritaire et des tensions politiques. Selon cette Mission, le contexte politique est marqué par les vives réactions de la classe politique malienne suite aux déclarations du Premier ministre, Dr. Choguel Kokalla MAÏGA, relayées sur les réseaux sociaux, appelant les « forces du changement » à se mobiliser pour gagner les élections devant marquer la fin de la Transition. Par ailleurs, la MODELE souligne que le jeudi 21 juillet 2022, les ministres de l'administration, de la refondation et délégué auprès du Premier ministre, ont rencontré la classe politique autour des modalités de désignation de leur quatre représentants au Collège de l'AIGE, organe dirigeant

de l'Autorité, conformément à l'article 7 de la loi électorale. La MODELE a précisé qu'il n'y a pas eu de consensus autour des critères de désignation. « Le vendredi 22 juillet, une rencontre similaire a eu lieu autour des propositions faites par les organisations de la société civile. A ce niveau, un consensus a été dégagé : appel à candidatures concernant les organisations évoluant dans le domaine de la démocratie, la gouvernance et les élections, respect de la loi sur le genre et comité de sélection au niveau du Conseil National de la Société Civile pour conduire le processus de désignation des trois membres. La société civile voulait communiquer les noms de ses membres le lundi 25 juillet, comme prévu dans le courrier du MATD, mais le gouvernement leur a demandé d'attendre son retour. La MODELE rappelle que suivant le chronogramme du MATD du 27 juin 2022, l'adoption du décret de nomination des membres du Collège de l'AIGE était prévue pour le 13 juillet 2022. Les retards pris dans la mise en place de l'AIGE pourraient impacter négativement sur le respect des délais de la Transition », précisent des Organisations de la société civile. Par rapport à la rédaction d'une



nouvelle constitution au Mali, la MODÈLE estime qu'il faut davantage de consensus et d'inclusivité dans le processus de consultation, étant entendu que des organisations spécialisées en la matière n'ont pas été approchées. Sur le plan sécuritaire au Mali, la MODELE affirme que cette semaine a été marquée par des attaques dans plusieurs localités du pays. « On dénombre 11 attaques terroristes, dont 2 à proximité de Bamako », a déclaré MODÈLE. Au regard de tout ce qui précède, la MODELE Mali recommande la neutralité des autorités de la transition dans la conduite du processus électoral ; davantage de diligence dans la mise en place de l'Autorité Indépendante de Gestion des Élections (AIGE), pour le respect des délais de la Transition ; davantage de consensus et d'inclusivité dans le processus de consultation et d'écoute des parties prenantes; la poursuite des efforts de sécurisation des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire national, dans le respect des droits de l'Homme et du Droit International Humanitaire. A signaler que la MODELE Mali est le dispositif d'observation électorale mis en place par la Synergie 22, comprenant 43 organisations de la société civile malienne, composée de : l'Observatoire pour les élections et la bonne gouvernance au Mali – OBSERVATOIRE, l'Association des Jeunes pour la Citoyenneté Active et la Démocratie (AJCAD), DONIBLOG (la communauté des Bloggeurs du Mali), Droits de l'Homme au Quotidien (DHQ) et Tuwindi.

Aguibou Sogodogo
Source : Le Républicain

Histoire du terroir : Qui était Wa Kamissoko ?

Qui était Wa Kamissoko dit Wa djan de Krina ou le « génie Koma » des griots, Djalilou la koma ?

« Quand j'ai, pour la première fois, rencontré Wa Kamissoko avec Germaine Dieterlin qui m'avait beaucoup parlé de lui, il m'est apparu comme un homme extraordinaire. Il était de tous les traditionnistes que j'avais rencontrés, celui qui avec un aplomb, considérable déclarait « Ceci s'est passé il y a 1256 ans 4 mois et 3 jours ». Au début, j'ai pensé que c'était là une fioriture de griot », mais très rapidement, je me suis aperçu qu'il avait réellement cette connaissance précise et cela, grâce à un entraînement de la mémoire et une initiation aux différents systèmes de « comput du temps » qu'utilisent les griots de Krina. Cette découverte des systèmes calendaires de Krina fut une révélation qui, pour moi remettait en question la recherche en histoire. » Témoigne ainsi l'historien Jean Rouch, l'auteur de la préface du précieux ouvrage « La geste de Soundiata » coécrit par Wa Kamissoko et Youssouf Tata Cissé.

Dans le milieu des griots, Wa Kamissoko a eu une si grande renommée que très tôt, il devint ce que ses pairs appellent Djalilou la Koma ou le « génie » des griots, c'est-à-dire un nwara « un maître du verbe ». Et c'est cet homme que le Pr Youssouf Tata Cissé convainquit, comme il put, de la nécessité de léguer ses immenses connaissances aux enfants du Mali et à la science. Ce qu'il fit de bon cœur. Wa Kamissoko fut surtout très fier de l'intérêt suscité par la valeur de ses récits (historique, mythique, légendaire) et les lumières que ces derniers apportaient à l'histoire du Mali.

Le mot Djali constituait à ses yeux le plus beau titre que le Mandé ait donné à un groupe socioprofessionnel, car il signifie disait-il : « savoir l'accepter quoiqu'il en coûte, savoir dire la vérité partout et à tous, amener les hommes à œuvrer dans l'honneur et la dignité, dire les choses anciennes, autrement dit l'histoire, chanter les hauts faits des braves et des justes, dénoncer les tares des voleurs et des vauriens, amuser le public en faisant de la musique en chantant et en dansant, célébrer les fêtes et les cérémonies. Le célèbre griot Wa Kamissoko disait aussi à qui voulait l'entendre,



qu'il ne saurait narrer sa parole qu'à trois catégories de personnes.

Les nobles qui se connaissent et qui, par conséquent restent fidèles à la fassiya, c'est-à-dire aux manières ancestrales d'être, de faire et de penser.

Les yèrè Wolo, les « gens bien nés » et cela, quelle que soit leur richesse qui comprenaient le sens de ce qui se disait. Les dignitaires malinkés qui savaient mettre dans sa parole le prix qu'elle méritait et il ne réchignait pas à aller prononcer les oraisons funèbres des pa-

triarches malinkés et même bambaras de moralité irréprochable. Il était surtout convaincu que les vrais fossoyeurs des valeurs du Mandé ne sont pas ceux à qui l'on pense, mais les malinkés eux-mêmes, car l'oubli de soi, de ses origines, de ses qualités et de sa dignité conduit aux pires reniements. C'est cela qui est mortel pour un peuple et c'est ce que je crains le plus pour mon pays. »

B. CAMARA, journaliste, Chercheur

Et « Wadjan » devint « Mandjou »

Cette chanson-culte « Wadjan » qui a connu un succès retentissant a été pour la première fois composée par la propre mère de l'illustre disparu, mort dans la fleur de l'âge et dans les conditions demeurées toujours obscures. Mais nous sommes au Mandé ou « dame silence » continue d'ensevelir plein de choses de ses larges secrets. Admis dans l'un des plus grands hôpitaux français de l'époque, l'hôpital Pitié Salpêtrière, il fut diagnostiqué par les spécialistes de ce puissant centre parisien d'un « cancer d'origine inconnu ». Rentré au pays, très affaibli, mais digne dans la douleur, il se rendit ensuite dans un petit village animiste proche de Siguiri (Guinée) à Dangakoroni, où il rendit l'âme quelques semaines plus tard. Son

corps fut ensuite rapatrié dans son village natal de Krina pour être inhumé au cours de grandioses funérailles dignes de son rang, de son prestige de griot et que ses confrères surnommèrent « Djelila Koma » le Koma des griots, à cause de son immense savoir comparable à l'eau d'un abysse pur et profond. La mère de Wa Kamissoko connue sous le nom de N'Koro Koumannian Soumano, était une compositrice au talent hors-pair, connue et appréciée dans tous les villages de la région. Dans cette chanson, la mère éplorée, mais animée d'une grande foi en Dieu, chante « Wadjan » son fils prodige qui eut très tôt un goût prononcé pour la Djaliya « le savoir dire et le savoir faire des griots » et qu'il maîtrisa rapidement. Wa Kamissoko a été, à

dix-neuf ans, reconnu digne de porter le titre de nwara, ou griot de talent. On dit aussi qu'il était si fort et si résistant qu'il devint un Tjiwara « fauve », champion de labour de son canton. La même chanson fut ensuite chantée par sa petite-fille, la grande cantatrice Amy Koïta, native de Djoliba (village voisin de Krina) et nièce de Wa, puisqu'elle est la fille de sa sœur cadette. Le grand musicien Salif Keita s'en est inspiré pour composer sa non moins célèbre chanson « Mandjou » en l'honneur au président Ahmed Sekou Touré, père de l'indépendance guinéenne. B. CAMARA, Journaliste, Chercheur

Source : Le Challenger



CENTRE D'APPELS INPS

Appelez au : **20-70-51-70 // 20-70-51-71 // 20-70-51-72**

Une équipe professionnelle et dynamique à votre écoute

Du lundi au Jeudi

7h30 à 16h00

Vendredi

7h30 à 17h30

NOTRE AMBITION : MIEUX VOUS SERVIR

**-UN ACCUEIL CHALEUREUX
-UNE ORIENTATION SURE
-DES INFORMATIONS
FIABLES**

**Pour toutes informations et réclamations
relatives à l'INPS**

**-Renseignement sur
nos prestations
-Pièces à fournir et
suivi des dossiers
-Date et
Chronogramme de
paiement**

Sénégal élections législatives : Guerre des chiffres et bataille de l'opinion...en attendant les résultats officiels

On avait l'habitude de voir l'opposition prendre les devants et proclamer sa victoire avant la proclamation des résultats par le conseil constitutionnel, soupçonnant toujours le pouvoir de fabriquer ses résultats. Pour les législatives de 2022, c'est la tête de liste de Benno Bokk Yakaar, la majorité au pouvoir qui, curieusement et le soir même des élections, tient une conférence de presse pour annoncer sa victoire. Ce faisant, Mme Aminata Touré a déclenché une vraie guerre des chiffres et engagé la bataille de l'opinion dans les contentieux à venir.



LÉGISLATIVES 2022 : LES PREMIÈRES TENDANCES FAVORABLES À YEWWI

On va vers une fin de semaine mouvementée en attendant la proclamation officielle des résultats par le Conseil constitutionnel, après réception des procès-verbaux des différentes commissions départementales de recensement des votes. Pour cause, la tête de liste de la coalition BBY, Aminata Touré, aura fait preuve d'une grande maladresse en proclamant elle-même des résultats, fussent-ils ceux de sa majorité. Elle dira de manière péremptoire « Nous avons largement gagné ces élections. Notre victoire est sans appel ». Une assurance qui en a révolté plus d'un ! Comment le jour même du scrutin, peut-on, avec une si grande certitude,

quand on est candidat, tenir une conférence de presse à minuit, pour donner ses propres résultats ?

Selon l'ancienne Première ministre, Benno Bokk Yakaar aurait gagné 30 départements sur les 46 et 3 départements de l'étranger. Elle énumère une à une les localités. Une précision de chirurgien ! Et au terme du décret N° 2022-1051 portant répartition des sièges de députés alloués au scrutin majoritaire départemental, cela correspondrait à 54 députés sur les 97 prévus. A cela il faut ajouter les départements étrangers cités par la tête de liste de BBY, à savoir Afrique du Nord 1, Afrique de l'ouest 3 et Afrique centrale 1. Donc 5 sièges des 15 sièges

attribués aux départements étrangers pour la représentation de l'importante diaspora Sénégalaise. Mais il faut dire que à un département près, Mme Aminata Touré a été confirmée par les résultats donnés par les différentes commissions départementales de recensement des votes. En effet la commission départementale Goudomp a attribué la victoire à la coalition Yééwi Askanwi avec 18252 voix contre 17830 à BBY dans ce département. C'est le maire de Dakar Barthélemy qui aussitôt lui porte la réplique, lui reprochant ne pas être habilitée à publier des résultats à la place du conseil constitutionnel. Néanmoins, à l'exception de Goudomp, les résultats de l'inter-

coalition rivale Yééwi-Wallu et ceux des commissions départementales corroborent bien ceux de Aminata Touré. Qui au passage a été battue dans son propre centre de vote, même si au finish, BBY a gagné le département de Kaolack.

Au décompte final pour le scrutin majoritaire au niveau national et international cela se joue dans un mouchoir de poche, puisque BBY aura 57 députés et sa rivale Yééwi Wallu 55 députés. En regardant les départements gagnés par les uns et les autres, on constate que l'opposition a raflé les plus grandes villes qui comportent le plus grand nombre de députés et la majorité présidentielle les départements ruraux, avec moins d'électeurs et donc au nombre de députés moindres. C'est dire que les 29 départements validés au profit de BBY sur les 46 ne lui assurent pas pour autant une majorité absolue. BBY a en outre été battu partout dans la Diaspora, sauf dans le continent Africain.

En l'état c'est donc le nombre de députés gagnés au scrutin national proportionnel que les deux plus grandes coalitions seront départagées, et que le peuple sera édifié sur l'hypothèse d'une cohabitation.

Si BBY a sorti un communiqué pour couper court à toute supputation pour dire : « nous serons majoritaires dans ce scrutin, malgré la très forte poussée de l'opposition », Déthié Fall, le mandataire de Yééwi n'est point de son avis. En effet selon lui, sa coalition aura 28 sièges sur la proportionnelle, puisque les départements gagnés par elle représentent 55% de l'électorat, national et de la diaspora. Ce qui, ajoutés aux 55 sièges gagnés sur les départements donnent un total de 83 sièges sur les 165 que compte le parlement. Déthié Fall pousse le bouchon plus loin et réclame déjà le poste de Premier Ministre. Un poste gardé au chaud par celui qui a le pouvoir de nomination, le président Maky Sall, depuis sa restauration. En plein cohabitation donc !

Quid des autres coalitions ? Aucune d'elle n'ayant remporté le moindre département, il leur reste à espérer à minima. Quel sera leur comportement en termes d'alliance ? Nous ne sommes guère loin de la situation en France.

■ Samba Moussa LY

1er semestre de l'exercice 2022 : Ecobank Côte d'Ivoire présente un rapport d'activités positif



Ecobank Côte d'Ivoire, filiale du groupe bancaire panafricain Ecobank, a présenté un rapport positif de ses activités au premier semestre de l'exercice 2022.

Dans ce document transmis lundi à Abidjan.net, il ressort que les principaux indicateurs de Ecobank Côte d'Ivoire à fin juin 2022, ont enregistré une progression.

" Le total bilan est enregistré à 1 637,8 milliards de FCFA, en hausse de 5,6% par rapport au 30 juin 2021 (1 550,4 milliards de FCFA). Cette progression a été soutenue par la croissance des dépôts (+11,5%) d'une part, et par une augmentation des prêts nets de l'ordre de 27,4% d'autre part", a révélé entre autres, la banque.

Poursuivant, l'institution a fait savoir que l'augmentation de son Résultat Brut d'Exploitation (+10,4%) couplée à la baisse de 41,0% du coût du risque, ont permis d'accroître le Résultat Avant Impôts de 31,2% occasionnant ainsi une hausse du Résultat Net de 35,1%.

Par ailleurs, la synthèse des résultats financiers de la banque indique entre autres, que les dépôts collectés auprès de la clientèle enregistrent une hausse de 11,5% sur la période, passant à 1 287,7 milliards de FCFA en juin

2022 contre 1 154,7 milliards de FCFA en juin 2021.

En outre, les crédits nets (prêts et avances) accordés à la clientèle sont en hausse de 27,4% à 734,3 milliards de FCFA en juin 2022 contre 576,6 milliards de FCFA en juin 2021. A en croire le rapport, cette progression s'explique principalement par un accroissement des crédits à moyen terme.

" Le portefeuille titres de la filiale s'établit à 635,0 milliards de FCFA et affiche une progression de 2,3% par rapport à juin 2021 (620,8 milliards de FCFA)", a aussi fait savoir l'institution bancaire.

La banque, a également précisé le document, a achevé le premier semestre 2022 avec des Résultats Avant Impôt de 21,5 milliards de FCFA et Net de 19,9 milliards de FCFA en hausse par rapport à 2021 respectivement de 31,2% et 35,1%.

Présente dans une trentaine de pays en Afrique de l'ouest dont la Côte d'Ivoire, Ecobank se veut le premier groupe bancaire panafricain.

L.Barro

Source : abidjan.net

La raie blonde dans mes cheveux ? » : Sadio Mané révèle enfin l'histoire derrière sa coiffure

Chaque joueur à son propre style, Sadio Mané également. Depuis son transfert à Salzbourg, l'attaquant portugais a été aperçu avec une raie blonde sur ses cheveux. Un style qui ne l'a plus quitté depuis. Dans une interview accordée à un magazine du Bayern Munich, l'ancien de Liverpool a ré-

vélé l'histoire derrière sa coiffure qu'il a fièrement arboré depuis maintenant plusieurs années.

« La raie blonde ? Je l'ai depuis une dizaine d'années. Je voulais faire quelque chose que personne d'autre n'a. C'est mon coiffeur qui a eu l'idée. Au début, je ne voulais pas le faire

parce que Je savais que mes parents n'approuveraient jamais. Mais j'ai décidé de tenter ma chance », a déclaré Mané.

Source : Afrique Sports





Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous paraissez incohérent et susceptible au travail. Votre détermination d'aujourd'hui ressemble davantage à un combat perdu d'avance ! Lâchez prise, inutile d'insister, vos réactions sont démesurées. Le carré Lune/Mars joue contre vous.

Les excès sont à l'ordre du jour, et les dépenses ne dérogent pas ! Jupiter est là pour vous le rappeler, il vous pousse à de fortes dépenses ! Le mieux est de ne pas se laisser tenter, gardez les yeux fermés en passant devant les boutiques !



Taureau (20 avril - 19 mai)

Attendez-vous à recevoir un soutien plutôt inattendu, mais néanmoins très efficace. Cher natif, que vous soyez en activité ou pas, les influences astrales sont bénéfiques. Les opportunités devraient s'enchaîner tout au long de cette journée.

Apparemment, vous passez à la vitesse supérieure, cher Taureau. À ce rythme, votre argent risque de faire des petits. Vos choix sont judicieux, vous faites des placements intéressants, tout est réuni pour vous permettre de faire du profit.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Professionnellement parlant, votre évolution pourra passer par une formation ou un séjour, même de courte durée, à l'étranger ! Vous pourriez même avoir l'idée en tête de vous rapprocher du pouvoir avec un grand P... Aujourd'hui, vous ne chômez pas !

Côté argent, vous ne pourrez pas trouver le juste milieu, une fois de plus, pourrait-on dire ! Sans être dans un quelconque jugement ou lancer un procès en sorcellerie, ce constat néanmoins s'impose... Aujourd'hui, vous incarnerez le grippe-sou du zodiaque.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Le mécontentement règne dans le service. Gardez vos distances. Chacun défend son poste. Il manque une complicité. Des doutes vous accompagnent. Faites simplement le dos rond et attendez. Changer de poste vous emballe, mais vous ne passez pas à l'action.

La prudence vous accompagne. Vous faites au mieux pour palier à des dépenses. Le système D et de la récupération vous aident. Pensez à revoir des dépenses inutiles ! Il n'est pas nécessaire de faire des achats immédiats juste pour faire plaisir aux proches.



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous ressentez un certain découragement, amplifié par le transit de Jupiter. Votre combativité légendaire est quasi inexistante, la nervosité prend sa place pour cette journée ! Votre persévérance vous fait défaut également. C'est vraiment un jour sans !

Le carré Lune/Jupiter est l'aspect de tous les dangers, car il incite aux excès en tout genre ! Il vous pousse aux dépenses inconsidérées, soyez vigilant ! Il développe également un côté insouciant, état inhabituel chez vous, qui peut vous surprendre.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Si vous regardez en arrière, vous risquez de faire du sur place. Vos erreurs du passé ne doivent pas interférer, aujourd'hui est un nouveau jour. Ne montez pas sur vos grands chevaux dès que l'un de vos collègues de bureau se permet une remarque.

Financièrement, vous gardez votre ligne de conduite. Vous avez des projets qui vous tiennent à cœur et vous aimeriez les réaliser assez rapidement. Vous vous donnez les moyens de viser haut. Dès que c'est nécessaire, vous êtes très sérieux.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

À la fin de votre journée de travail, vous ferez un rapport détaillé de ce qui marche et de ce qui coince, notamment dans votre service. Pour ne pas passer pour un délateur ou le fayot de service, assurez-vous de vérifier l'exactitude de vos informations.

Ami Balance, vous gérez votre patrimoine en tant que bon père de famille. Vous ne boursicoterez pas et ne vous prendrez pas pour un trader... Depuis quelque temps, vous avez un projet qui trotte dans votre tête. Vous le mettez sur orbite aujourd'hui.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Votre nature festive dissipe. L'atmosphère avec les collègues trouble la cadence de travail. Il faut vous ressaisir pour éviter des remarques. Pensez à faire des pauses suffisantes pour souffler. Un peu de fatigue intellectuelle freine la concentration !

L'argent part très vite dans diverses choses ! Les dépenses sont liées à de multiples frais. Les loisirs sont assez onéreux. Ils peuvent demander du matériel spécialisé. Pensez à échelonner vos paiements ! C'est une bonne idée pour éviter le découvert !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous semblez hésitant, et l'indécision vous gagne ! Vous avez du mal à prendre des initiatives, et vous doutez de vos capacités. Cette journée professionnelle vous pèse, et vous démotive. Allez, reprenez-vous, vos capacités ne sont pas mises en cause !

Le mauvais aspect à Jupiter, présent dans le domaine de l'argent, présage d'une perte financière qui pourrait se produire. Un projet, peut-être immobilier, risque de ne pas voir le jour. Quoi qu'il en soit, des déconvenues peuvent arriver, et vous décevoir.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Il est indispensable de frapper aux bonnes portes. Dans le cas contraire, vous perdez votre temps et votre énergie. Le changement est d'actualité. Une aide providentielle vous permet de trouver un job (si vous êtes en recherche d'emploi).

Certaines planètes mettent du désordre dans vos comptes. Vous essayez de vous organiser pour maintenir l'équilibre financier, cependant, quelques dépenses imprévues viennent déstabiliser votre budget. Vous risquez de vous tirer les cheveux.



Verseau (20 janvier - 19 février)

En exploitant à fond vos compétences, le succès pourra s'attacher à vos pas beaucoup plus tôt que vous ne le pensiez. Votre patience sera enfin récompensée. Pendant les réunions, vous ne resterez plus muet ou sous l'emprise de votre timidité...

Pour vous, ami Verseau, les questions financières ne seront qu'une simple formalité. Comme tout bon gestionnaire, vos comptes bancaires sont prospères. À tel point, que vous éprouverez le besoin de les montrer à vos proches. Ça va les chevilles ?



Poisson (19 février - 21 mars)

Pour ne plus sentir la routine, vous prenez les devants. Un de vos collègues peut vous proposer de bons tuyaux. Écoutez votre intuition pour ce choix. Renseignez-vous sur l'environnement de la future entreprise. Il est déconseillé de céder à la soudaineté.

Les dépenses sont encore élevées. Vous pouvez faire des économies grâce à des affaires soldées. Si vous sortez, évitez de payer tout seul. Partagez les frais, sans culpabiliser ! Vos revenus sont assez stables et autorisent des frais tant qu'ils sont modérés.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23